

**Branche-toi sur ta rentrée d'automne !**

Bienvenue ou bon retour au Cégep de l'Outaouais!

Voici des informations essentielles pour bien amorcer ta session d'automne 2024.

**1. Dates importantes**

- **10 août (6 h) au 12 août (15h)** : Récupération des horaires de cours sur Omnivox (voir la section 3).
- **12 et 13 août (18h à 7h)** : Ouverture du module Déplacement de cours pour modifier ton horaire (voir la section 5 plus bas pour les détails).
- **19 août** : Activités d'accueil par programme. Surveille tes messages sur Omnivox pour connaître l'horaire détaillé!
- **Mardi 20 août** : Début des cours
- **19 septembre** : Date limite pour se désinscrire d'un cours (sans remboursement et sans mention au bulletin)<sup>1</sup>
- **4 novembre** : Date limite pour abandonner un cours (avec mention d'abandon au bulletin)<sup>1</sup>

**2. Rentrée Automne 2024 – Informations**

- La rentrée scolaire pour la session d'automne est prévue le mardi 20 août 2024.
- La plage horaire des cours à l'enseignement régulier est de 8 h à 18 h du lundi au vendredi.
- Le calendrier scolaire de la session d'automne 2024 est disponible en [cliquant ici](#).
- Le site Internet du Cégep et **Omnivox** sont des outils de communication importants. Consulte-les fréquemment pour t'informer des opérations à venir, des dates limites et de plusieurs informations pertinentes.

**3. Récupération de ton horaire sur Omnivox – Obligatoire pour maintenir ton inscription**

- Afin de maintenir ton inscription à la session d'automne 2024, tu dois récupérer ton horaire entre le samedi 10 août (6h) au lundi 12 août (15h). Ton horaire sera disponible en ligne au [www.cegepoutaouais.qc.ca](http://www.cegepoutaouais.qc.ca) en cliquant sur **Omnivox** ou par téléphone au 819 770-1057. **Cet horaire est provisoire et sera officiel la veille de la rentrée.**
- **Ton horaire doit être récupéré sur Omnivox AVANT LE LUNDI 12 AOÛT AVANT 15H, sinon il sera annulé.** Une annulation d'horaire constitue une annulation d'inscription et ta place sera donnée à une autre personne en attente d'une réponse à sa demande d'admission.
- L'horaire demeure sujet à modifications par la Direction des études jusqu'au lundi 19 août à 19 h. En cas d'imprévu, le Cégep se réserve le droit de modifier les horaires de cours entre leur récupération et le début des cours. **Il est donc important de consulter à nouveau ton horaire sur Omnivox la veille du début des cours.** Il est donc pertinent d'attendre le début des cours avant de confirmer ton horaire de travail ou d'activités extrascolaires.
- Si l'accès à ton horaire t'est refusé, tu dois absolument envoyer un courriel à [registrariat@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:registrariat@cegepoutaouais.qc.ca) le lundi 12 août 2024 (avant 15h) afin de régulariser ta situation. Le cas échéant, ton horaire sera annulé.
- Si tu désires te réinscrire à la suite d'une annulation d'horaire, un nouvel horaire pourrait t'être construit avant le début des cours moyennant des frais de retard de 70 \$ et **sous réserve des places disponibles dans les cours.**
- Il est important de vérifier s'il y a des messages sur ton horaire et d'y donner suite (exemples : message de ton aide pédagogique individuelle ou concernant ton cours d'éducation physique ou des frais de cours).
- Pour éviter que l'accès à ton horaire te soit refusé, il est conseillé de satisfaire rapidement à toutes les exigences qui t'auront été signalées; notamment celles de payer tes frais ou de remettre les documents demandés par le Registrariat.

---

<sup>1</sup> Des informations complémentaires concernant ces dates seront transmises en début de session sur Omnivox.

#### 4. Paiement des frais et remboursement

Les frais peuvent être payés :

- **Par Internet** : avec carte de crédit ou débit (Visa ou Mastercard), avec carte prépayée (Visa ou Mastercard de Desjardins) ou carte-cadeau (Visa ou Mastercard), sur Omnivox, sous la rubrique **Centre de paiement**. En cas de problème, il faut communiquer avec le Registrariat au [registrariat@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:registrariat@cegepoutaouais.qc.ca).
- **En personne** : Il est possible de payer en personne en te présentant au Registrariat de ton campus. Les heures d'ouverture du Registrariat pour les deux campus sont du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 (fermé de midi à 13h).
- **N.B. Si tu n'as pas encore payé tes frais d'inscription et que ton solde est à 0 \$ ou 70 \$, cela signifie que ton inscription et tes choix de cours ne sont pas encore confirmés pour la prochaine session et que tu as, le cas échéant, des frais de retard associés à cette opération. Communique avec ton aide pédagogique immédiatement afin de confirmer ton inscription et ton choix de cours.**
- **Date limite pour annuler la session et obtenir un remboursement** : lundi 19 août 2024 avant 15 h.
- En cas de désistement, merci d'aviser le Registrariat à [registrariat@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:registrariat@cegepoutaouais.qc.ca) le plus tôt possible puisqu'il y a des listes d'attente pour plusieurs programmes.

#### 5. Modification d'horaire :

- La meilleure façon de modifier ton horaire consiste à utiliser le module *Déplacement de cours* sur Omnivox. Des **frais de 10 \$ seront facturés** si tu sélectionnes une nouvelle configuration d'horaire. Ce service sera disponible :
  - De lundi 12 août à 18 h au mardi 13 août à 7 h du matin
  - De mardi 13 août à 18 h au mercredi 14 août à 7 h du matin
- Exceptionnellement, si le module *Déplacement de cours* ne t'a pas ou peu proposé d'alternatives, tu pourras te présenter au bureau de ton aide pédagogique individuelle (API) du mercredi 14 août au lundi 19 août, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 afin de valider avec elle si des options sont possibles. Des frais de 10 \$ te seront facturés si tu acceptes la modification. Selon l'achalandage, nous ne pouvons te garantir que ton API pourra te rencontrer.
  - Bureau des APIs au campus Gabrielle-Roy : 2.810
  - Bureau des APIs au campus Félix-Leclerc : F1305
- Le module *Déplacement de cours* **ne modifie pas** ton choix de cours. Il te permet uniquement de changer de groupe dans un cours donné ou de changer de cours d'éducation physique ou de cours complémentaire. Il est important de lire attentivement les descriptions de ces derniers.

Si tu as des questions, tu peux envoyer un courriel à l'adresse : [registrariat@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:registrariat@cegepoutaouais.qc.ca) ou appeler au registrariat au 819 770-4012 poste 6022 (Gabrielle-Roy) ou poste 6023 (Félix-Leclerc).

Suis-nous aussi sur Facebook :

<https://www.facebook.com/cegep.outaouais>

L'équipe du *Service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire* te souhaite une belle rentrée scolaire et une année 2024-2025 remplie de découvertes, de plaisir et de succès!